

Envoyé en préfecture le 28/05/2024

Reçu en préfecture le 28/05/2024

Publié le



ID : 063-200035012-20240516-BIO20230516_001-BF



2023

**- RAPPORT –
COMPTES ADMINISTRATIFS**

COMITÉ SYNDICAL 16 MAI 2024

SOMMAIRE

I.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE	2
A.	PRESENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF	3
	EXÉCUTION DU BUDGET 2023	3
	RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	3
B.	ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4
C.	ÉVOLUTION DE RATIOS D'ÉPARGNE ET D'ENDETTEMENT	5
D.	PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE.....	5
II.	EXÉCUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6
A.	ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES	6
	RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT	7
	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	8
B.	ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES	8
	DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	9
	DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	10
C.	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	11
III.	SECTION D'INVESTISSEMENT	11
A.	RECETTES D'INVESTISSEMENT	11
	RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	11
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	12
B.	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	12
	DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	12
	DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	13

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Selon l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ».

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire après le débat sur les orientations budgétaires et le vote du budget primitif.

Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes du syndicat sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Il est établi par l'ordonnateur.

Il doit être présenté et approuvé par le comité syndical délibérant avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte.

Le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le trésorier.

La présentation de ce compte administratif répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du Comité Syndical les informations financières essentielles permettant :

- De vérifier la réalisation effective du budget 2023, adopté le 03 avril 2023 (DEL2023_010) et modifié par la décision modificative du 30 novembre 2023 (DEL2023_027), en dépenses comme en recettes, section par section, chapitre par chapitre,
- De constater l'évolution des dépenses et des recettes du SMO Biopôle Clermont Limagne au cours des derniers exercices,
- D'appréhender la situation financière du SMO Biopôle Clermont Limagne au 31 décembre 2023 en présentant la structure de l'exécution du budget, les grands équilibres financiers et l'état de la dette.

A. PRESENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXÉCUTION DU BUDGET 2023

EXECUTION DU BUDGET 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE		Montant	CHAPITRE		Montant
11	charges à caractère général	1 783 197	13	Atténuations de charges	0
12	charges de personnel	610 334	70	Produits des services & vte diverses	383 332
65	charges de gestion courante	2 715	74	Dotations	506 670
66	charges financières	20 487	75	Autres produits de gestion	1 956 909
67	charges exceptionnelles	13 391	77	Produits exceptionnels	9 568
68	Dotations aux amort. Et aux Provision	82 609	78	Reprise sur provisions	67 317
DEPENSES REELLES		2 512 732	RECETTES REELLES		2 923 795
023	Autofinancement				
042	Op d'ordre de transfert entre sections	298 455	042	Op d'ordre de transfert entre sections	130 889
DEPENSES D'ORDRE		298 455	RECETTES D'ORDRE		130 889
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 811 187	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 054 684
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE		Montant	CHAPITRE		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	122 981	1068	Excedent de fonctionnement capitalisé	1 000 000
20	Immobilisations incorporelles	32 030	16	Emprunts et dettes assimilées	39 920
21	Immobilisations corporelles	13 285			
23	2313 travaux de batiments (dont RAR)	127 134			
TOTAL OP REELLES		295 430	TOTAL OP REELLES		1 039 920
040	Op d'ordre de transfert entre sections	130 889	040	Op ordre de transfert entre sections	298 455
TOTAL OP D'ORDRE		130 889	TOTAL OP D'ORDRE		298 455
001	résultat reporté		001	résultat reporté	
TOTAL DEPENSES		426 319	TOTAL RECETTES		1 338 374

RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

L'exécution de la section de fonctionnement en 2023 fait apparaître un excédent de **243 497,36 €**.

L'exécution de la section d'investissement en 2023 fait apparaître un excédent de **912 055,41 €** (en tenant compte de la dotation de réserve « excédent de fonctionnement 2022 capitalisé (R 1068) : 1 000 000 €).

Les restes à réaliser en dépenses, constitués des engagements de dépenses effectifs mais n'ayant pas donné lieu à finalisation sur 2023 et devant être reportés en 2024, doivent être pris en compte dans le résultat de 2023. Leur solde est de **52 555,92 €**.

A la clôture de l'exercice 2023, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de **4 422 358,34 €** se décomposant comme suit :

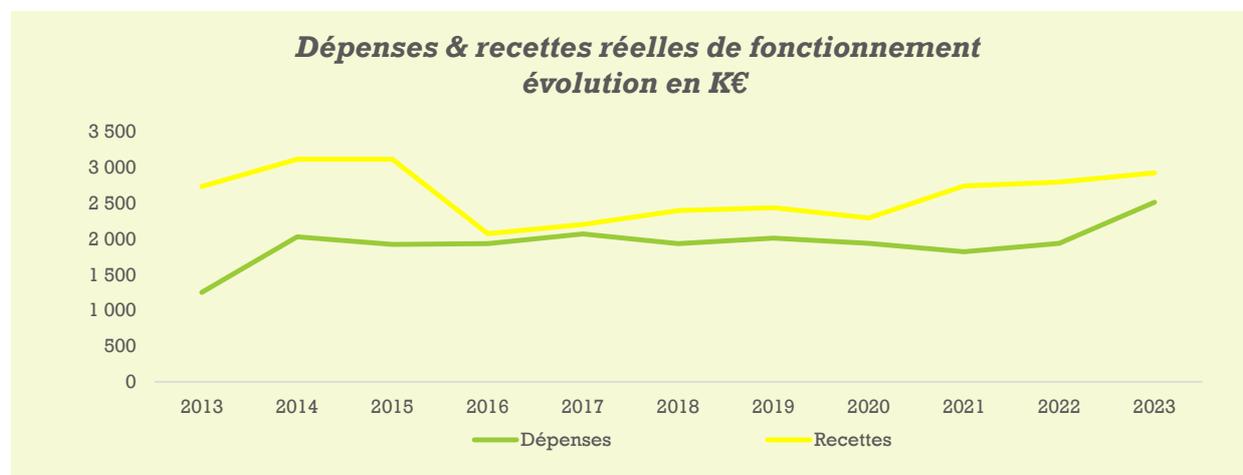
- Résultat de clôture de fonctionnement : 2 392 178,57 €
- Résultat de clôture d'investissement : 2 030 179,77 €

Comparé à ceux des exercices précédents, ces résultats se présentent de manière plus détaillée de la façon suivante :

ÉVOLUTION DES RESULTATS EN K EUROS												
RESULTATS \ EXERCICES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Totaux globaux
Résultat de fonctionnement de l'exercice	1 481	899	1 020	-41	-48	283	259	202	759	688	243	5 501
Résultat d'investissement de l'exercice	8	294	-260	-180	1 856	-105	-120	-178	-128	-68	912	1 118
TOTAL DES SECTIONS (a)	1 489	1 193	759	-222	1 809	178	139	25	631	620	1 156	7 775
Excédent de fonctionnement capitalisé (b)	444			1 909						1 000		3 353
Resultat global (a) - (b)	1 045	1 193	759	-2 131	1 809	178	139	25	631	-380	1 156	4 422

B. ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

EXERCICES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
RECETTES EN (K€)												
Atténuations des charges	-	1	1	1	2	0	2	1	0	0	0	
Produits des services (Chap. 70 & 75)	740	984	1264	1437	1583	1884	1916	1782	2166	2113	2340	
Dotations membres	658	658	593	563	507	507	507	507	507	571	507	
Participation Sherring	1335	1455	1248	58	105	-	-	-	-	-	-	
Produits exceptionnels	-	13	9	13	3	5	5	1	66	6	10	
Reprise sur provisions	-	-	-	-	-	-	-	4	0	0	104	
Total Recettes Réelles	2 733	3 112	3 114	2 072	2 199	2 395	2 433	2 290	2 739	2 794	2 924	
DÉPENSES EN (K€)												
Charges à caractères GL & gestion	691	1259	1202	1206	1050	1185	1225	1275	1181	1273	1786	
Charges de personnel	485	568	602	611	573	563	577	566	562	593	610	
Charges financières	76	186	83	89	53	48	43	37	32	26	20	
Charges exceptionnelles	-	14	35	28	91	133	58	58	46	43	13	
D.A.P. dépréciation actif	-	-	-	-	300	3	107		0	0	83	
Total Dépenses Réelles	1 252	2 027	1 922	1 934	2 068	1 932	2 009	1 936	1 821	1 935	2 513	



La dépense réelle moyenne entre 2013 et 2023 est de 1 941 K€.

Les dépenses réelles évoluent peu en dehors des évolutions des couts subis.

La moyenne des recettes réelles de fonctionnement entre 2013 et 2023 est de 2 619 €. Les recettes réelles, après une baisse en 2016 (*la fin de la contribution Schering Plough*), enregistrent un rythme d'évolution soutenue (pour information : les loyers de deux mois de 2020 ont été encaissés en 2021).

C. ÉVOLUTION DE RATIOS D'ÉPARGNE ET D'ENDETTEMENT

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle doit d'abord permettre le remboursement de la dette en capital arrivant à échéance, puis la participation au financement des investissements.

Plus le niveau d'épargne est élevé, plus la capacité de désendettement s'améliore.

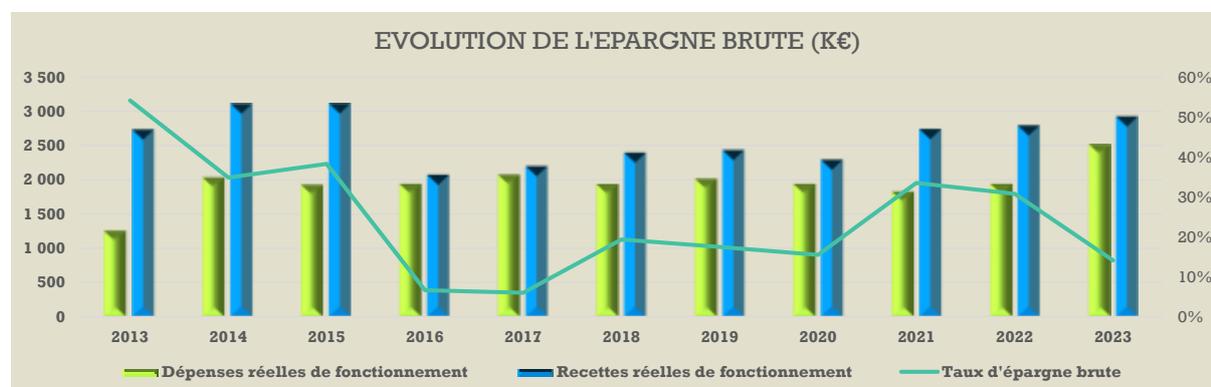
Le tableau ci-dessous présente les principaux équilibres financiers tels qu'ils ressortent au compte administratif 2023, ainsi que leur évolution depuis 2013 :

Fonctionnement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes réelles en K€	2733	3112	3114	2072	2199	2395	2433	2290	2739	2794	2924
Depenses réelles en K€	1252	2027	1922	1934	2068	1932	2009	1936	1821	1935	2513
Epargne brute en K€	1481	1085	1192	138	131	464	424	355	918	859	411
Taux d'épargne brute en %	54	35	38	7	6	19	17	15	34	31	14
Endettement en K€ au 31/12/	1871	1725	1576	1426	1275	1122	968	814	678	537	429
Capacité de désendettement	1,26	1,59	1,32	10,37	9,73	2,42	2,28	2,29	0,74	0,62	1,04

L'exécution du budget 2023 a généré une épargne brute qui représente 14% des recettes réelles de fonctionnement.

Pour mémoire, un taux d'épargne brute est jugé satisfaisant au-dessus de 10% et un seuil d'alerte en deçà de 7%.

Le SMO Biopôle s'est désendetté de 1 442 K€ entre 2013 et 2023, ce qui permet d'atteindre 429 K€ d'encours de la dette au 31 décembre 2023.



Le graphique traduit l'évolution des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement citées auparavant. En 2020, on observe une baisse exceptionnelle des recettes (soutien aux entreprises hébergées au Biopôle lors du Covid par le report d'encaissement de deux mois de loyers et l'exonération des charges locatives qui s'y rattachent) suivie d'une baisse modérée des dépenses. L'épargne brute, impactée par ces évolutions, maintient son bon niveau sauf les années 2016 et 2017 (fin de contribution de Scherring et le taux d'occupation faible).

D. PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE

COMPOSITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN K EUROS	
TAUX	Capital restant dû au 31/12/2023
Taux fixe 4,5% (CDC)	117 €
Taux fixe 4,2 % (CE)	312 €
Encours de la dette au 31/12/2023	429 €



L'encours de la dette¹ qui est de 429 k€ au 31/12/2023 s'éteindra pour la totalité en 2027.

Il diminue d'une année à l'autre relativement au fait que le SMO Biopôle n'a pas contracté de nouveaux emprunts depuis sa création.

II. EXÉCUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

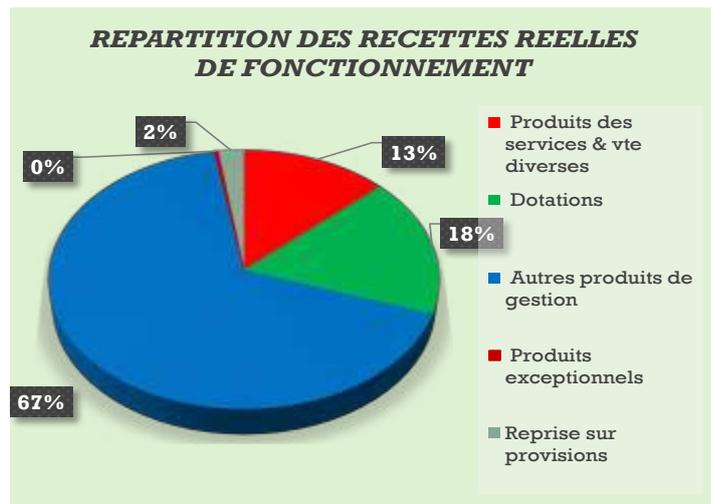
A. ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES

Les recettes de fonctionnement constatées au compte administratif 2023 (réelles et d'ordre) de l'exercice 2023 sont arrêtées à 3 054 684 € dont 2 923 795 € de recettes réelles et 130 889 € de recettes d'ordre.

Elles se répartissent de la manière suivante :

CHAPITRES	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux Réalisation	Evolution % 2022/2023
013 atténuations de charges	0	1 500	0	-	-
70 Produits des services & vte diverses	371 106	507 000	383 332	75,6%	3,3%
74 Dotations	571 270	506 670	506 670	100,0%	-11,3%
75 Autres produits de gestion	1 741 685	1 955 100	1 956 909	100,1%	12,4%
77 produits exceptionnels	6 176	8 680	9 568	110,2%	54,9%
78 reprises sur provisions	103 917	67 320	67 317	100,0%	-35,2%
TOTAL RECETTES RÉELLES	2 794 154	3 046 270	2 923 795	96,0%	4,6%
042 Op ordre de transfert entre section					
777Sub. d' invest. transférées	141 296	141 530	130 889	92,5%	-7,4%
TOTAL RECETTES D'ORDRE	141 296	130 900	130 889	100,0%	-7,4%
TOTAL RECETTES REELLES ET D'ORDRE	2 935 450	3 177 170	3 054 684	96,1%	4,1%
002 résultat reporté		2 148 681			
TOTAL RECETTES	2 935 450	5 325 851	3 054 684		4,1%

¹ Dettes transférées par les membres du SMO Biopôle après sa création



Les loyers représentent la principale recette du SMO Biopôle. La progression de cette recette par rapport à 2022 est de 12,4%.

La contribution versée par les membres comme 2^{ème} poste principal est constante à 506 K€.

Les produits des services concernant les charges locatives restent le 3^{ème} poste des recettes réelles.

RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) 2023 sont composées comme suit :

- Autres produits de gestion (chap.75)

Principale ressource du Syndicat Mixte Ouvert Biopôle (62 % de ses recettes de fonctionnement), un poste qui dépend largement de taux d'occupation des sites d'accueil du Biopôle. Les produits de loyers (1 957 K€) ont augmenté en 2023 (+12,4%) essentiellement suite à la présence de MPF Michelin sur le site de Riom toute l'année 2023, l'arrivée d'Agilae et Oncocellex ainsi que l'occupation du bâtiment Servièrre par Roowin.

- Produits des services (chapitre 70)

Les produits des services (13% des recettes réelles de fonctionnement) sont principalement composés des provisions et charges locatives. Leur montant est de 383 K€. Ils ont connu une progression de 3,3%. Ces produits sont réajustés (régularisation des charges) au 1^{er} trimestre de chaque année (n+1).

- Participations reçues (chapitre 74)

Elles représentent 18 % des recettes réelles de fonctionnement. Il s'agit essentiellement des contributions des membres du SMO Biopôle (506K€). En 2022 une subvention dans le cadre de la convention de la revitalisation de la société Altadis/Seita (64K€) a été rajouté à ces contributions.

- Produits exceptionnels (Chapitre 67)

Par définition, les produits exceptionnels connaissent des variations d'un exercice à l'autre. Ces produits d'un montant de 9,5 K€ représentent 0,33% des recettes réelles de fonctionnement.

Ils recouvrent des recettes diverses : Rachat de matières premières issues des produits recyclés du site de Riom, refacturation de l'achat des équipements de contrôle d'accès au portail mise à disposition des locataires, ainsi que le remboursement de chèques déjeuners non utilisés...

- Reprises sur provisions

Il s'agit des reprises sur provisions à l'encontre de la société Roowin. Suivant le plan de redressement, la société est tenue de rembourser sa dette envers le SMO Biopôle en respectant les échéances. Le montant de la reprise est de 67 K€

RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs ayant un impact sur la trésorerie, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des écritures comptables sans flux financiers réels.

- Amortissement de subventions transférables

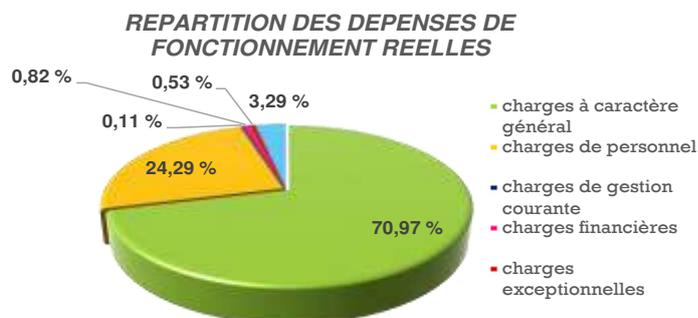
En 2023, le SMO Biopôle Clermont Limagne a passé des écritures d'amortissement de subventions perçues (pour les sites du Brezet et de Saint Beauzire CCI) d'un montant de 131 K€ (les écritures de ces recettes trouvent leur contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement).

B. ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement constatées au compte administratif 2023 sont arrêtées à 2 811 K€ dont 2 513 K€ de dépenses réelles et 298 K€ de dépenses d'ordre.

Elles sont réparties de la manière suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux Réalisation	Variat en % CA22/CA23
011 charges à caractère général	1 271 659	2 164 650	1 783 197	82,4%	40,2%
012 charges de personnel	592 573	614 600	610 334	99,3%	3,0%
65 charges de gestion courante	1 289	5 000	2 715	54,3%	110,6%
66 charges financières	25 941	20 490	20 487	100,0%	-21,0%
67 charges exceptionnelles	43 458	22 000	13 391	60,9%	-69,2%
68 68 dotations aux amort.&provisioi	0	82 609	82 609		
TOTAL DEPENSES REELLES	1 934 921	2 909 349	2 512 732	86,4%	29,9%
023 Autofinancement		2 117 602			
042 Dotations aux amortissements	312 264	298 900	298 455	99,9%	-4,4%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	312 264	2 416 502	298 455	12,4%	-4,4%
TOTAL DEPENSES	2 247 185	5 325 851	2 811 187	52,8%	25,1%



Les dépenses à caractère général (70,97%) constituent la principale dépense de fonctionnement du SMO Biopôle Clermont Limagne

devant les dépenses de personnel (24,28%).

Les charges financières ne représentent que 0,82%.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 2 512 K€ en 2023 enregistrant une augmentation de 29,9% par rapport au CA 2022

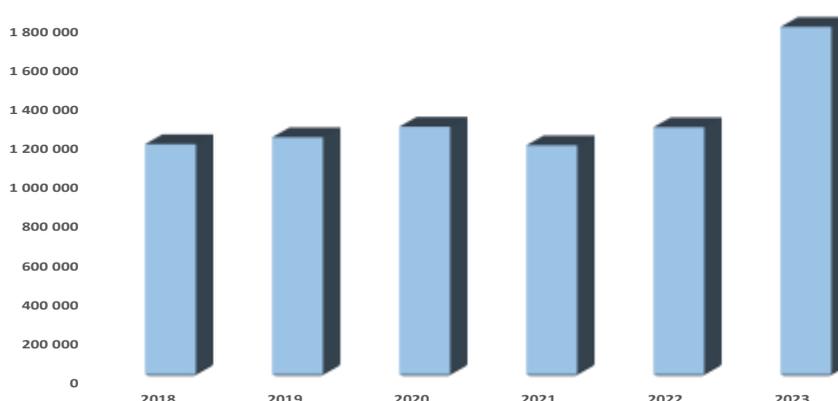
- Les charges à caractère général

Ces dépenses, enregistrées comptablement sous le chapitre 011 « charges à caractère général », correspondent généralement aux dépenses récurrentes et d'activités du SMO Biopôle Clermont Limagne, hors les dépenses de personnel.

Les charges à caractère général enregistrent un montant de 1 783K€ représentant ainsi 71% des dépenses réelles de fonctionnement. Le taux de réalisation de ses dépenses est de 82%.

Après avoir été augmenté en 2022 (+ 7,8%), ces charges continuent de croître en 2023 (+40 %). Du fait de leur composition en fluides (électricité, eau, gaz, combustibles), d'achat de fournitures et de petits équipements, des locations mobilières, des dépenses de maintenance d'entretien et réparations, des prestations de services diverses, ces charges sont le premier poste à être impacté par l'inflation. Pour information le montant des factures des fluides est passé de 547 K€ en 2022 à 1 014 K€ en 2023.

EVOLUTION DES CHARGES A CARACTERE GENERAL



	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Energie (électricité, gaz) + eau	413 649	469 445	477 773	463 270	546 874	1 013 835
Achat de fournitures diverses	1 891	1 315	1 712	2 242	14 137	17 004
Contrats de prestation & locations Mobilières	40 411	12 809	12 926	14 762	21 721	42 925
Entretien (terrains et batiments)	84 800	88 208	99 843	81 124	37 962	64 489
Maintenance	173 587	181 367	178 152	169 046	193 626	165 813
Assurances	53 912	19 325	19 775	20 160	20 649	37 916
Frais de gardiennage	178 076	199 389	208 631	209 445	211 356	219 241
Frais de nettoyage	37 130	38 678	38 997	36 359	36 940	39 440
Etudes et recherches & honoraire	6 036	17 800	49 063	0	4 413	541
Taxes foncières	110 290	144 033	134 894	138 035	143 316	149 074
Frais de télécommunication	16 047	16 715	16 856	16 605	16 682	14 228
Autres dépenses	69 354	31 211	35 573	28 374	23 984	18 691
Charges à caractère général	1 185 184	1 220 295	1 274 195	1 179 422	1 271 659	1 783 197

- Charges de gestion courantes

Les charges de gestion courantes d'un montant de 2,7 K€ représentent 0,11 % des dépenses réelles de fonctionnement, et regroupent essentiellement la créance éteinte à l'encontre de la société Innopain et les frais occasionnés par les déplacements du Président.

- Charges de personnel

Les charges de personnel ont représenté en 2023 une dépense de 610 K€ en progression de 3% par rapport à 2022.

Elles regroupent les dépenses relatives aux rémunérations du personnel du SMO Biopôle et les remboursements liés à la mutualisation.

Évolution des dépenses de personnel



L'augmentation des dépenses de personnel est principalement la conséquence des dernières décisions gouvernementales dont les plus significatives sont les revalorisations du point d'indice de la fonction publique de +3,5% au 1er juillet 2022 (impactant l'année pleine 2023) et de +1,5% au 1er juillet 2023 (impactant les 6 mois de l'année 2023). Il faut également ajouter l'alignement du traitement minimum sur le SMIC plusieurs fois revalorisé ces deux dernières années, diverses mesures indiciaires derniers échelons des catégories C et B et la reconduction de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA).

- Charges financières

Pour un montant de 20,5 K€, les charges financières représentent près de 8,82 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles enregistrant une baisse de 21 % par rapport à 2022.

Ces intérêts financiers sont liés aux emprunts transférés par les membres du SMO Biopôle.

- Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'établissent à 13 K€. Elles représentent 0,53% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges exceptionnelles comprennent l'ensemble des dépenses liées à la réduction partielle des titres sur exercice antérieur (2022) et la participation financière au festival tous en BD de Saint Beauzire.

Ces charges peuvent fluctuer en fonction des années eu égard à leur nature même.

DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs et ont un impact sur la trésorerie, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des écritures comptables sans flux financiers réels.

- Dotations aux amortissements

Il s'agit des opérations d'amortissement sur l'actif immobilisé d'un montant de 298 K€.

C. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

L'exercice 2023 a été clôturé avec un excédent fonctionnement de 2 392,18 K€, composé du résultat de l'exécution de l'exercice 2023, soit 243,50 K€, et de la reprise du résultat de fonctionnement 2022 non affecté au financement direct de l'investissement et donc repris en section de fonctionnement, soit 2 148,68K€.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes de fonctionnement	4 164	2 639	2 566	2 687	2 607	2 439	2 888	2 935	3 055
Dépenses de fonctionnement	3 144	2 680	2 614	2 404	2 348	2 237	2 129	2 247	2 811
Résultat d'exécution d'exercice	1 020	-41	-48	283	259	202	759	688	243
Résultat N-1 repris	1 936	2 956	1 005	957	1 241	1 499	1 702	2 460	2 149
Resultat de fonctionnement de clôture en K€	2 956	2 914	957	1 241	1 499	1 702	2 460	3 149	2 392

ÉVOLUTION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT



III. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement de l'exercice 2023 s'élèvent à **1 338,37 K€**, dont 1 039,92 K€ de recettes réelles ayant donné lieu à mouvements de trésorerie et 298,45 K€ de recettes d'ordre.

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Taux réalisation	Evol en % CA22/CA23
10 Dotations fonds divers et réserves		1 000 000	1 000 000	100,00 %	
16 Emprunts					
Dépôts de garantie	30 129	18 000	39 920	221,8%	32,5%
TOTAL OP RÉELLES	30 129	1 018 000	1 039 920	102,2%	3351,6%
021 Virement de la section de fonctionnement		2 117 602			
040 Op ordre de transfert entre sections					
28 Amortissements	312 264	298 900	298 455	99,9%	-4,4%
TOTAL OP D'ORDRE	312 264	2 416 502	298 455		
TOTAL RECETTES OP réelles et ordre	342 393	3 434 502	1 338 374		
001 001 Résultat reporté		1 118 124			
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	342 393	4 552 627	1 338 374		

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

- Dépôts et cautionnements reçus (loyers) : **39,92 K€**
- Excédent de fonctionnement capitalisé (fonds de réserve) : **1 000 K€**.

RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

- Dotations aux amortissements : **298,45 K €**

B. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement constatée au compte administratif 2023 sont arrêtées à 426,32 K€ dont 295,43 K€ de dépenses réelles et 130,89 K€ de dépenses d'ordre.

Elles se répartissent comme suit :

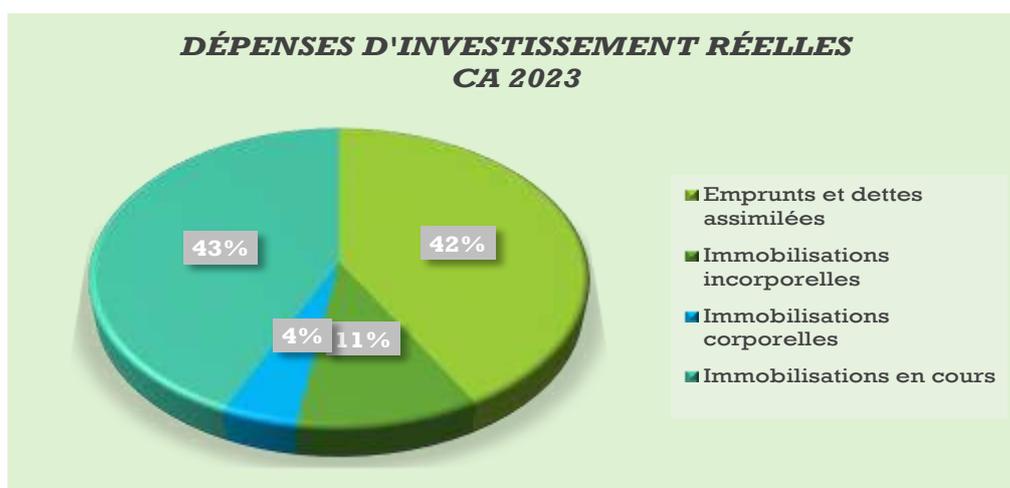
	CA 2022	BP 2023 *	CA 2023	Taux Réalisation	Evolution en % CA22/ CA23
001 résultat reporté					
16 Emprunts et dettes assimilées	179 309	133 310	122 981	92,3%	-31,4%
20 Frais d'études	8 952	102 000	32 030	31,4%	257,8%
21 Immobilisations corporelles	17 673	37 000	13 285	35,9%	-24,8%
23 Immobilisations en cours	63 639	208 500	127 134	61,0%	99,8%
Travaux de bâtiments (reserves)	0	3 918 719			
TOTAL DEPENSES RÉELLES	269 574	480 810	295 430	61,4%	9,6%
040 Op d'ordre de transfert entre sections					
139 subvention d'investissement transférées	141 296	130 900	130 889	100,0%	-7,4%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	141 296	130 900	130 889	100,0%	-7,4%
TOTAL DÉPENSES (réelles & ordre) (hors reserve)	410 870	611 710	426 319	69,7%	3,8%

* Total BP 2023 = 611 710+ 3 918719 (reserve)+ 22 198 (RAR)= 4 552 627€

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

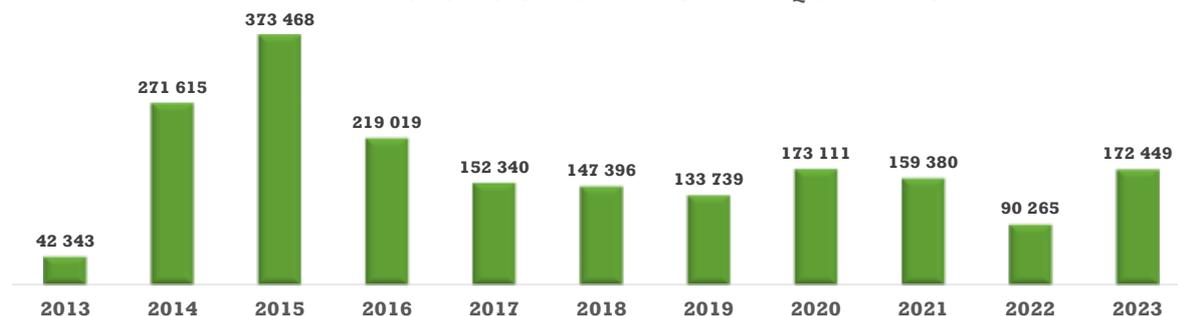
Les dépenses d'investissement sont classées en deux catégories dans notre cas afin de simplifier la présentation :

- Les dépenses d'équipement qui regroupent toutes les dépenses affectant directement le patrimoine du SMO Biopôle Clermont Limagne (travaux, acquisitions, grosses réparations...)
- Le remboursement en capital de la dette et le reversement des cautions.



- **Les dépenses d'équipement**

En 2023, le SMO Biopôle a réalisé des dépenses d'équipement à hauteur de 172 K€, un niveau en hausse par rapport à l'exercice précédent.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT**Les principales dépenses réalisées en 2023 :**

Les dépenses de 31 K€ concernant l'annonce des marchés de l'installation de pompe à chaleur dans le bâtiment de la CCI et l'audit énergétique.

Le système d'information (5 K€) : matériel informatique (deux ordinateurs portables Lenovo), le système anti spam, le renouvellement de logiciel autocom pour un an et une nouvelle unité centrale.

Le remplacement de matériels et autres installations et agencements (44 K€) :

L'acquisition d'une machine à glace, des onduleurs, d'un perforateur et perceuse. La pose d'un câble et une armoire électrique et de capteurs communicants, la pose de garde-corps ainsi que des compteurs. Le remplacement des barres palpeuses et convoyeur portail, des radiateurs, des climatiseurs, des extincteurs, d'un ballon eau chaude sanitaire (ecs 15), échelle a crinoline pour l'accès en hauteur ainsi qu'une centrale anti intrusion.

Autres travaux :

Des travaux d'étanchéité sur différents bâtiments (6 K€).

Les dépenses concernant le P3 (86 K€) (renouvellement des équipements et gros entretien) sous le marché public d'exploitation technique.

- **Le remboursement de la dette et cautions**

En 2023, le remboursement de la dette a représenté une dépense de 107 K € et le versement des cautions 16 K€.

DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

- L'amortissement des subventions

En 2023, le SMO Biopôle a procédé à des dépenses d'ordre d'investissement de 131 K€ au titre de l'amortissement des subventions transférées.

Je vous invite, avant de passer au vote, à vous reporter à la maquette budgétaire jointe en annexe, qui présente les résultats de l'exercice 2023.

Je vous demande de bien vouloir approuver, les propositions qui viennent d'être exposées.